

Calendrier de l'alternance indicatif entre le CFPTS, l'IUT et l'entreprise d'accueil

Le temps de formation au CFPTS et à l'IUT représente 73 jours / 511 heures réparties au sein de quatre regroupements de la façon suivante :

	Période	Durée
Début de contrat d'apprentissage	Au plus tôt 3 mois avant le début de la formation, à partir de mi-août	
Début de la formation 1 ^{er} regroupement	Entre début novembre et mi-décembre	5 semaines
entreprise		
2 ^{ème} regroupement	Entre début mars et mi-avril	4 semaines
entreprise		
3 ^{ème} regroupement	Entre mi-mai et mi-juin	4 semaines et demi
entreprise		
Semaine de congés pour révisions (article L6222-35 du code du travail)		
4 ^{ème} regroupement Fin de la formation	Début septembre	1 semaine
Fin de contrat d'apprentissage	Fin septembre	

Se rajoutent 150h de projet tuteuré pendant les périodes entreprise

Les périodes de formations se déroulent

- Pour 1/3 du temps de formation, plutôt en début de formation, à l'IUT à Champs sur Marne
- Pour 2/3 du temps de formation, au CFPTS, à Bagnolet.

Attention, le contrat doit couvrir impérativement les périodes de formation

La date de début du contrat d'apprentissage doit être située 3 mois avant le début de la formation

La date de fin du contrat d'apprentissage doit être située entre la fin de la formation et la fin du mois de septembre